



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dijon, le 18 mars 2024

INVITATION PRESSE

Une vingtaine d'entreprises recevront leur diplôme d'entreprise labellisée « Entreprises du patrimoine vivant » en Bourgogne-Franche-Comté Vendredi 22 mars 2024

Le label « Entreprise du patrimoine vivant » (EPV) est un label qui récompense les entreprises françaises détentrices d'un savoir-faire exceptionnel et de produits d'une qualité remarquable.

L'excellence des savoir-faire Français est présente dans plusieurs secteurs d'activité. Ainsi, 8 secteurs sont identifiés : ameublement et décoration, architecture et patrimoine bâti, arts de la table, culture et communication, équipements industriels, médicaux et mécaniques, gastronomie, loisirs et transports et mode et beauté.

L'Institut pour les savoir-faire français instruit les dossiers de labellisation et produit un avis remis au préfet de région lui permettant d'attribuer le label pour une période de cinq ans. Ainsi, ce label EPV constitue une marque de reconnaissance de l'État qui met en lumière des entreprises uniques sachant concilier innovation et tradition, savoir-faire et création ainsi que patrimoine et avenir.

- Afin de mettre en lumière les entreprises labellisées de 2021 à 2023 en Bourgogne-Franche-Comté, **Anne Coste de Champeron, Secrétaire général pour les affaires régionales, vous convie à l'accompagner lors de la visite de l'entreprise labellisée Maison Briottet, qu'elle effectuera le vendredi 22 mars, à 10H30**, en compagnie de Luc Lesénécal, président de l'Institut pour les savoir-faire français (nommé Institut National des Métiers d'Art jusqu'au 21 mars) et président des tricots Saint-James, gestionnaire du label, et de Damien Dodane, vice-président de l'association régionale des entreprises du patrimoine vivant.

Rendez-vous à 10H30, 12 rue Berlier à Dijon

- **A l'issue de cette visite, elle vous convie à la cérémonie de remise des diplômes aux entreprises labellisées, qui se déroulera à 11H45 dans les salons de la préfecture de Dijon.** Cette cérémonie sera ponctuée de témoignages d'apprentis qui pourront mettre en valeur les métiers dans les entreprises du patrimoine vivant.

Une vingtaine d'entreprises recevront leur diplôme ce vendredi pour mettre en lumière leur faculté à concilier innovation et la tradition, le savoir-faire et la création ainsi que le patrimoine et l'avenir.

Rendez-vous à 11H45, 49, rue de la préfecture à Dijon

Merci de nous confirmer votre présence sur tout ou partie de ce programme avant jeudi 21 mars à 14H.

Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté,
Préfecture de la Côte-d'Or

Tél : 03 80 44 64 05 / 64 44 / 64 04
53, rue de la Préfecture
21 000 DIJON

www.cote-dor.gouv.fr
[www.prefectures-regions.gouv.fr/
bourgogne-franche-comte](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte)

Service régional et départemental de la
communication interministérielle



@Prefet21_BFC



@Prefet21.BFC